



Temps partiel à 80% : des refus incompréhensibles

> DE NOMBREUX COLLÈGUES nous ont alertés suite à la réception de la lettre de l'Inspecteur d'Académie leur notifiant son impossibilité de donner suite à leur demande de temps partiel à 80% compte tenu de leur participation aux opérations de mouvement 2010.

Contrairement aux années précédentes, l'IA a déclaré incompatible une demande de 80% et la participation au mouvement, et a décidé unilatéralement et autoritairement, sans consulter les intéressés, de ne pas accorder le 80% au profit de la participation au mouvement.

C'est un abus de pouvoir !

Et que dire de son argumentation ?

« Les contraintes liées au calendrier scolaire ne me permettent pas d'attendre les résultats de votre demande de mutation pour constituer d'ores et déjà les postes fractionnés issus des compensations des temps partiels à 80% ».

Elle appelle de nombreuses remarques :

- le calendrier est à 3 jours près le même qu'en 2009 (CAPD de mouvement le 29 mai 2009 et le 31 mai 2010) ;
- Aucune des circulaires relatives à l'organisation du temps partiel et aux mutations des instituteurs et des professeurs des écoles ne mentionne que les enseignants doivent renoncer à changer de poste en cas de sollicitation d'un temps partiel à 80% ;
- Comment justifier qu'il ne soit pas possible d'attendre les résultats des demandes de mutation pour constituer les postes fractionnés issus des compléments de 80% alors que ça le serait pour les postes fractionnés regroupant des compléments de 75% ?

C'est incompréhensible et surtout injuste !

Le SE-UNSA est à la disposition des collègues ayant reçu une lettre de refus de leur temps partiel à 80% pour les aider à rédiger leur recours. Contactez-nous.

**Je veux être défendu(e),
conseillé(e), protégé(e)
contre le non respect des
textes par l'administration,**

**Je me syndique au
SE-UNSA**



Communiqué de Presse du SE-UNSA

Retraites : les 6 derniers mois dans le collimateur !

Soigneusement cachées jusqu'à présent, les intentions réelles du gouvernement se dévoilent peu à peu. En effet, le 4 juin dernier, lors de la rencontre de l'UNSA Fonction Publique avec le cabinet d'Éric Woerth, ce dernier a mis sur la table une simulation dégradant le mode de calcul actuel de la pension des fonctionnaires. On passerait d'un calcul basé sur les 6 derniers mois, à un calcul sur les 10 dernières années. Qui plus est, le passage progressif d'un dispositif à l'autre débiterait dès 2011 (calcul sur les 2 dernières années) pour s'achever en 2019.

Pour le SE-UNSA, une telle hypothèse est inacceptable. Elle se traduirait par une baisse très conséquente des pensions des enseignants et tout particulièrement des enseignantes, déjà principales victimes des réformes précédentes.

Ce serait rompre avec la conception actuelle d'une Fonction Publique de carrière statutaire. Ce serait aussi méconnaître les spécificités du régime de retraites des enseignants qui n'intègre pas les indemnités et les primes, de toute façon déjà bien peu élevées par rapport à d'autres professions.

Ce serait aussi passer sous silence les statistiques, livrées par ce même ministère, démontrant que le salaire d'un enseignant est inférieur de plus de 1000 euros à celui d'un autre cadre de la Fonction Publique et de plus de 1 500 euros comparé à un cadre du privé. Nous sommes donc bien loin des idées reçues qui feraient des enseignants des privilégiés.

Par ailleurs, contrairement à ses déclarations, le gouvernement souhaiterait mettre en œuvre cette option dès 2011. Il ne laisserait ainsi aucune possibilité d'anticipation aux enseignants proches de leur retraite. Le SE-UNSA y voit les premiers signes du gel budgétaire qui s'annonce particulièrement sévère pour les fonctionnaires.

En s'engageant dans cette voie, le ministre de la Fonction Publique va susciter la colère des personnels déjà fortement indignés par le cynisme des « 13 leviers » d'économies du schéma d'emplois 2011-2013 récemment dévoilés.

Pour faire barrage à ce projet, qui pourrait amputer gravement le montant de leur pension, le SE-UNSA appelle tous les enseignants et les personnels d'éducation à se mobiliser massivement et à faire grève le 24 juin prochain.